

L'éthique de l'IA : du frein au moteur de transformation

Module adaptatif

~20 min

L'AI Act pleinement applicable, des règles internes propres à chaque organisation, et des collaborateurs qui utilisent déjà l'IA sans toujours savoir ce qui est permis : le sujet est devenu quotidien. Loin du simple rappel réglementaire, ce module articule les trois cadres qui s'appliquent, donne quatre réflexes face aux données, et renverse la question : l'IA n'est pas qu'un objet d'éthique, elle nous oblige à devenir plus rigoureux.

— OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- 01 Situer les trois cadres qui encadrent l'usage de l'IA : norme UNESCO, réglementations régionales comme l'AI Act, charte interne de son organisation.
- 02 Protéger les données de son organisation en identifiant les risques du shadow AI et des fuites par les prompts.
- 03 Adopter quatre réflexes : connaître la charte, cadrer les données partagées, n'utiliser que des outils validés, superviser les décisions sensibles.
- 04 Faire de l'IA un moteur d'exigence : clarté des demandes, transparence, équité, esprit critique, décisions plus collectives.

— PUBLIC CONCERNÉ

Managers et collaborateurs qui utilisent l'IA au quotidien et veulent savoir ce qu'ils peuvent partager, produire et décider.

- **Prérequis** : aucun

— DÉROULÉ DU MODULE

En autonomie, avec un entraînement adapté à l'apprenant.

- 1 **Autodiagnostic** : sur 9 dimensions pour situer ses pratiques et orienter l'entraînement.
- 2 **Vidéo d'expert** : de 10 minutes, ponctuée de 3 pauses de réflexion.
- 3 **Mises en situation** : 2 premières situations sélectionnées à partir de l'autodiagnostic, puis 16 autres facultatives. Chaque réponse reçoit un retour pédagogique : ses effets et une piste pour progresser.
- 4 **Engagement daté** : une action à essayer, rédigée par l'apprenant ou choisie parmi les propositions.
- 5 **Fiche mémo à télécharger** : repères clés, questions, engagement, notes personnelles et check-lists.

— UN EXEMPLE PARMI LES SITUATIONS PROPOSÉES

Yohan est gestionnaire dans une résidence étudiante. Le logiciel d'attribution, doté d'IA, a classé 200 demandes pour 40 logements ; sa manager lui demande d'annoncer demain leur logement aux 40 premiers. Le logiciel ne lit pas les pièces jointes ; une dizaine évoquent un handicap ou une rupture familiale. Que fait-il ?

— ÉVALUATION ET VALIDATION

Seuil : 80 %

Le score prend en compte les réponses aux mises en situation, l'engagement formulé et, le cas échéant, les activités d'apprentissage complémentaires. La validation requiert un engagement et un score d'au moins 80 %.

MÉTHODES & MODÈLES

- Humain dans la boucle (human in the loop) — concept reconnu de gouvernance de l'IA
- Éthique de l'IA structurée en 3 cadres (mondial, régional, interne) — méthode Afthonios
- Shadow AI et prompt leakage — concepts reconnus de cybersécurité

SOURCES & RÉFÉRENCES

- UNESCO — Recommandation sur l'éthique de l'intelligence artificielle (2021), seule norme internationale à ce jour
- AI Act européen — article 50, obligations de transparence sur les contenus générés par IA, conformité au 2 août 2026
- O.C. Tanner — Global Culture Report 2026, « Transparency Revisited » : lien entre transparence organisationnelle et confiance/performance
- Commission européenne (2026) — article 50 de l'AI Act et obligations de transparence